

## **Convention de partenariat entre l'Association Alfagatibul et l'Agglomération Montargoise**

Entre les soussignés :

L'association Alfagatibul, appelée ci-dessous « Alfagatibul », 17 impasse de la forêt – 45210 La Selle en Hermoy, représentée par Mme Maud ROUCHAUSSEE, présidente de l'association, d'une part ;

Et

L'Agglomération Montargoise Et rives du Loing, appelée ci-dessous « l'AME », 1 Rue Faubourg de la Chaussée - 45200 Montargis, représentée par M. Jean-Paul BILLAULT d'autre part.

Il est proposé :

### Objet

L'Agglomération Montargoise, dans le cadre de sa politique de développement de la lecture, met en place des services et des actions en direction des publics du territoire.

L'association Alfagatibul, qui promeut la lecture de bandes dessinées, propose d'organiser des rencontres entre les lecteurs et les professionnels du secteur.

Dans ce contexte il est proposé une convention de partenariat mettant en place à la Médiathèque de l'AME une animation mensuelle, de janvier à juillet 2026, baptisée « Repaire BD ».

### Période

Les rencontres du « Repaire BD », cadrées par cette convention, auront lieu de janvier à juillet 2026 le deuxième jeudi de chaque mois.

### L'animation Repaire BD

L'association propose d'inviter une fois par mois un professionnel (auteurs, journalistes spécialisés entre autres) afin d'échanger avec le public autour de la bande dessinée. Ces rencontres, d'une heure trente environ auront lieu à 19h00 dans la Salle de l'heure du conte de la Médiathèque. Les échanges pourront se réaliser en visioconférence mais aussi en présentiel. L'interview sera présentée et animée par des membres de l'association.

### Obligations d'Alfagatibul

Alfagatibul organise les rencontres, c'est-à-dire :

Recrute l'invité ou les invités

Assure la modération de la rencontre ;

Complète, le cas échéant, le plateau avec des spécialistes ;

Participe à l'installation et au rangement des locaux ;

Assure l'accueil du public conjointement avec l'agent médiathécaire présent.

### Obligation de la Médiathèque

La Médiathèque accueille les rencontres, c'est-à-dire :

Met à disposition la Salle du Conte ;

Met en place le mobilier nécessaire avec la participation d'Alfagatibul ;

Fait son affaire de la mise en œuvre des moyens techniques vidéo, son, informatique ;

Délègue un agent chargé de cadrer et d'accompagner l'animation ;  
Met en place un agent de sécurité chargé de filtrer les entrées dans l'établissement, d'assurer la tranquillité de l'animation et d'assurer le service de sécurité incendie et d'aide aux personnes (SSIAP) jusqu'au départ du public.

#### Conditions financières

Les parties prendront en charge respectivement les coûts de fonctionnement lié aux animations

#### Durée

La présente convention est conclue pour la durée du projet : Janvier à juillet 2026.

#### Bilan

Un bilan sera établi communément au plus tard le 30 septembre 2026, seront étudiés entre autres :

- La fréquentation ;
- Les retours médias ;
- L'enrichissement du réseau de la Médiathèque dans le domaine de la Bande-dessinée ;
- Les retombées sur le développement d'Alfagatibul ;
- Les retombées sur le Salon du Livre.

#### Contentieux

En cas d'échec de la résolution par la voie amiable, tout contentieux devra être porté devant le Tribunal Administratif d'Orléans, s'agissant d'une convention comportant usage de dépendance du domaine public.

Fait à Montargis, le 2026

**Le Président de l'AME**

**La Présidente de l'association Alfagatibul**

**Jean-Paul BILLAULT**

**Maud ROUCHAUSSEE**